

Fonds Dr. Daniël De Coninck

Bourses pour les professionnels de l'aide et des soins de la première ligne Appel à projets 2023

Une initiative du Fonds Dr. Daniël De Coninck

Vous êtes passionné.e par votre métier dans la première ligne ? Vous vous rendez compte que la collaboration avec vos collègues de l'aide et des soins paye ? Vous souhaitez **développer ou approfondir de nouvelles formes de collaboration entre acteurs de la première ligne** et vous considérez les personnes nécessitant de l'aide et des soins comme des partenaires ? Vous êtes prêt.e.s à partager vos expériences et à vous engager dans de nouvelles formes de collaboration ? Alors, les bourses du Fonds Dr. Daniël De Coninck peuvent vous intéresser!

Une bourse pour des 'individus'

Il s'agit de **valoriser un individu**. La bourse est donc **liée à une personne** qui souhaite acquérir ou développer des **nouvelles connaissances** en faisant :

- **de la recherche (action)** autour d'un sujet qui intéresse et rassemble différents acteurs de première ligne et qui modifie concrètement sa pratique quotidienne. Le thème implique une collaboration entre différentes disciplines.
- **un voyage d'étude** ou **un séjour d'immersion** en Belgique ou à l'étranger pour découvrir et apprendre des pratiques innovantes de collaboration et les mettre en œuvre dans sa pratique quotidienne

Les connaissances acquises doivent avoir un **impact direct et tangible sur votre activité professionnelle** et un **intérêt concret pour les personnes nécessitant de l'aide et des soins au quotidien ainsi que pour le réseau interdisciplinaire qui vous entoure**.

Collaboration innovante entre professionnels de la première ligne

Cette bourse est **pour un individu**. L'objectif est de soutenir des professionnels de la première ligne qui ont l'énergie et la capacité de développer de l'expérience et des connaissances pertinentes stimulant les collaborations entre les professionnels de la première ligne dans différents contextes de travail.

Les connaissances accumulées collectivement peuvent être largement partagées avec d'autres travailleurs de première ligne et contribuent à optimiser l'aide et les soins aux personnes dans leur vie quotidienne.

Les cinq piliers définis dans le 'Quadruple Aim' fournissent un cadre d'orientation¹.

La collaboration interdisciplinaire entre professionnels de la première ligne peut prendre différentes formes: collaboration au niveau local et du quartier entre acteurs de l'aide et des soins à domicile, etc. En travaillant ensemble, les professionnels apprennent à connaître les disciplines de chacun et peuvent mieux répondre aux besoins de la personne.

¹ <https://www.integreo.be/fr/soins-integres/objectifs>; www.vivel.be/nl/nieuws/quintuple-aim



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds Dr. Daniël De Coninck

À qui s'adresse spécifiquement cet appel ?

L'appel est ouvert à :

- tout **professionnel actif dans la première ligne de l'aide et des soins** (personnel infirmier.e, aide-soignant.e, médecin généraliste, assistant.e social.e, ergothérapeute,
- psychologue, kinésithérapeute, diététicien, logopède, pharmacien.ne, accompagnateurs dans le milieu du handicap ou de l'aide à la jeunesse, etc.) ;
- actif sur le terrain en Belgique ;
- qui souhaite acquérir des nouvelles connaissances pour développer des idées sur le terrain ou réaliser de la recherche qui aura une retombée directe sur des collaborations dans son environnement de travail.

La bourse est destinée à une personne spécifique et n'est **pas transférable**.

Cet appel s'adresse **uniquement** aux personnes actives **sur le terrain** et non à celles exerçant une fonction de management ou d'enseignement.

Quel est le montant des bourses ?

Les bourses peuvent varier de 500 euros à 35.000 euros :

- Pour de la **recherche(-action) sur des formes de collaboration nouvelles ou renforcées**, le soutien sera de **maximum 35.000 euros**. Ce montant couvrira la rémunération du temps libéré et les frais liés à la recherche (soutien d'un partenaire académique, déplacements, accès à une base de données, frais d'implémentation/de dissémination, etc.).
- Pour un **voyage d'étude ou séjour d'immersion**, le soutien couvrira les frais de déplacement et/ou de séjour, ainsi que les frais d'implémentation/dissémination, pour un **montant maximum de 10.000 euros**.

Les bourses ne financent **pas de matériel**.

Critères d'admissibilité

- Le/la candidat.e exerce une activité de terrain en Belgique dans le secteur de l'aide et les soins de première ligne depuis au moins 3 ans et y consacre plus de la moitié de son temps de travail. Un ancrage avec le terrain doit être maintenu, y compris en cas de recherche ;
- Le/la candidat.e aura, le cas échéant, l'accord de son employeur ;
- Le/la candidat.e n'a pas été soutenu précédemment par la présente bourse ;
- La bourse couvrira ce qui n'est pas finançable par ailleurs ;
- Le voyage/séjour ou la recherche doit démarrer dans les 6 mois qui suivent le financement.

N'entrent pas en ligne de compte :

- Les personnes qui font déjà de la recherche financée par un centre universitaire, hospitalier, une haute école, etc. ;
- (Recherche sur) les partenariats en place depuis un certain temps ;
- Les personnes qui font de la recherche, un voyage d'étude ou un séjour d'immersion pour le compte d'une association, d'une fédération, etc. ;
- Les bourses pour la valorisation et la dissémination de résultats ou la poursuite d'une recherche en cours.

Critères de sélection

Fonds Dr. Daniël De Coninck

- Motivation et disponibilité du/de le candidat.e
- Intérêt de la thématique pour le/la candidat.e, pour la première ligne et pour le groupe-cible
- Degré de collaboration initiée par la bourse entre les travailleurs de première ligne
- Impact concret de la bourse sur la première ligne et sur les personnes nécessitant de l'aide et des soins à domicile
- Capacité et engagement du/de la candidat.e à diffuser et implémenter les connaissances et compétences acquises dans le cadre de la bourse et qualité du plan de dissémination :
 - o Le/la candidat.e a réfléchi à la façon d'implémenter les résultats et de les diffuser au sein du réseau concerné voire plus largement ;
 - o Le/la candidat.e s'engage à partager des connaissances avec les autres boursiers ou professionnels de la première ligne dans le cadre des activités du Fonds Dr. Daniël De Coninck.
- En cas de recherche, une attention particulière sera portée à :
 - o la qualité de la question de recherche/hypothèse de recherche
 - o la qualité de la méthode proposée
 - o le monitoring et l'analyse de ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas et pourquoi
 - o l'ancrage scientifique de la recherche (soutien d'un partenaire académique qui n'est toutefois par l'initiateur ni le coordinateur de la recherche)
 - o l'ancrage durable des résultats et de la collaboration

Calendrier et informations pratiques

- Date limite de dépôt d'un dossier de candidature : 28 août 2023.
- La sélection se fera par un jury indépendant. Un court entretien avec le/la candidat.e sera organisée lors de la réunion du jury qui aura lieu le **13 octobre 2023**. Merci de garder cette date libre dans votre agenda.
- Communication des résultats : fin octobre 2023.
- Le dossier de candidature en ligne est disponible sur notre site internet www.kbs-frb.be. Vous pouvez commencer à compléter le dossier et le finaliser progressivement.

Des questions ?

- Pour des informations générales (comme des renseignements pratiques sur le dépôt d'un dossier en ligne), veuillez téléphoner au 02 500 45 55 ou envoyer un mail à proj@kbs-frb.be.
- Pour des informations spécifiques sur l'appel, prenez contact avec :
 - o Isabelle Nguyen, T. 02 549 03 00 ou nguyen.i@mandate.kbs-frb.be

Fonds Dr. Daniël De Coninck

Le Fonds Dr. Daniël De Coninck soutient et élabore des initiatives qui améliorent la qualité de vie et la santé des personnes nécessitant des soins à domicile. Le Fonds entend contribuer à des soins de première ligne accessibles, de haute qualité et humains. Les initiatives tant locales que régionales, nationales ou internationales peuvent prétendre à une intervention du Fonds.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE